

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE
du vendredi 16 octobre 2015

Personnes présentes :

Enseignantes :

- Véronique RABIER (directrice, présidente du conseil d'école)
- Joseline DECROIX (enseignante PS/MS)
- Caroline HUET (remplaçante enseignante)
- Lucile JOUAN (MS/GS)
- Aurélie MICHAUD (GS)

ATSEM :

- Stéphanie LEROY

MAIRIE :

- Nathalie MATHURIN (adjointe, commission aux affaires scolaires)
- Bernard TARRON (Conseiller municipal)
- Cathy BARBIER (conseillère municipale)

Parents d'élèves :

- Sandrine BRUIN
- Jérôme TELLA
- Anthony BIGOT

DDEN :

- Mme GOUBERT Armelle

Personnes excusées :

- Mme DEPARDIEU, IEN de la circonscription Orléans-Nord
- M. Patrick GUERINET (vice-président CCBG)
- Mme Karine LEGOVIC (conseillère municipale aux affaires scolaires)
- M. Gérard LEGRAND (maire de Chilleurs-aux-Bois)
- Mme Muguette BARRAULT-DUVEAU (DDEN)

1. Approbation du procès verbal du troisième conseil d'école de l'année 2014-2015

Le PV du conseil d'école du 26 juin 2015 est approuvé.

2. Rentrée scolaire : effectifs de l'école maternelle

94 élèves sont répartis en 4 classes :

Classe 1 : 18 MS et 6 GS (Lucile JOUAN)

Classe 2 : 12 PS et 13 MS (Joseline DECROIX)

Classe 3 : 24 PS (Véronique RABIER)

Classe 4 : 22 GS (Aurélie MICHAUD)

L'ouverture d'une quatrième classe sur l'école maternelle permet d'atteindre une moyenne confortable de 23 à 24 élèves par classe.

3. Lecture et approbation du règlement intérieur 2015-2016

Le règlement intérieur de l'école maternelle est approuvé par le conseil d'école.

Madame RABIER insiste sur plusieurs points du règlement qui ont été modifiés :

- L'organisation du temps scolaire
- L'organisation de la semaine scolaire
- L'organisation de la journée scolaire
- Temps de récréation
- L'aménagement du temps scolaire
- Usage des locaux : hygiène et sécurité (dispositions particulières point 4.5.1)
- L'accueil des élèves, la sortie
- Concertation entre les familles et les enseignants
- Interdiction d'apporter des écharpes, gouters, bonbons, petites pinces à cheveux.

Le règlement intérieur et le compte-rendu des conseils d'école seront disponibles sur le site internet de la commune.

4. Présentation des nouveaux programmes de l'école maternelle.

Les programmes entrés en vigueur à la rentrée 2015 sont répartis en 5 domaines :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée (Mathématiques).
- Agir s'exprimer comprendre à travers l'activité physique.
- Agir s'exprimer et comprendre à travers l'activité artistique.
- Explorer le monde (sciences)

5. Avenant annuel 2015-2016 au projet d'école : les projets et activités pédagogiques de l'année 2015-2018, calendrier annuel des différentes manifestations de l'école maternelle

a) Projet d'école 2015/2018 :

Favoriser la réussite des élèves : développer le vocabulaire, améliorer la résolution de problèmes.

Dispositif d'aide aux élèves : intervention du RASED dès le mois de septembre, poursuite de l'intervention des infirmières scolaires.

Démarches d'apprentissage des élèves : faire verbaliser les élèves sur leur procédure.

Travailler en équipe : faire une véritable liaison GS/CP autour d'un projet, affichage mural des consignes, utiliser les mêmes pictogrammes pour le travail écrit sur feuille.

Modalités de liaison entre les enseignants et les classe : mettre en place un conseil des maîtres pour les élèves en difficulté.

Créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves : Uniformiser les règles de vie entre l'école et le périscolaire.

L'adjointe aux affaires scolaires propose une rencontre avec la directrice et le personnel de la cantine après la garderie.

Ouverture culturelle, sportive et numérique : organiser une rencontre sportive dans l'année scolaire, visiter au moins deux lieux culturels au cours de la scolarité de l'enfant, équiper chaque classe de 3 ordinateurs et d'une connexion internet.

Articulation entre le projet d'école et le périscolaire : mettre en place un temps de concertation avec le périscolaire.

Relation avec les parents : maintenir deux rendez-vous formels avec les parents par année scolaire, mise en place d'un cahier de réussites pour rendre les compétences lisibles et accessibles aux parents.

Actions mise en place pour 2015/2016 :

Inscription de l'école à Ludo'roule (ludothèque itinérante de la Communauté de Communes de la Beauce et du Gâtinais).

Une journée par semaine sur une période serait consacrée aux jeux de société en partenariat avec les familles.

Mise en place d'une banque de mots pour développer le vocabulaire.

Mise en place d'ateliers de type Montessori : ateliers autonomes où l'enfant est libre de choisir son activité selon son niveau de réussite.

Mise en place d'un cahier des arts.

Poursuite de la chorale de l'école le mercredi matin.

b) Parcours culturel et artistique

Tous les enfants de Moyenne et Grande Sections se rendront au concert des JMF au centre culturel La Passerelle à Fleury les Aubrais le 17/11/2015. Madame RABIER précise que les Jeunesses Musicales de France, premier organisateur de concerts de France, sont une association reconnue d'utilité publique, qui ont pour but de faire découvrir la musique aux enfants, leur apprendre à « aimer écouter ».

Tous les enfants de l'école sont inscrits à Cinématernelles. Les projections se dérouleront au mois de février.

Madame RABIER informe les membres du conseil d'école que la classe de GS de Madame MICHAUD est inscrite à la classe itinérante culturelle pour aller visiter deux lieux culturels sur Orléans.

Mme Rabier demande un budget supplémentaire pour répondre aux besoins de la quatrième classe.

Mme RABIER se renseigne pour faire intervenir à l'école une compagnie théâtrale de Meung-sur-Loire pour une représentation sur l'adaptation de l'album « Toujours rien » de Christian VOLTZ.

c) Vendredi 11 décembre 2015 : marché de Noël, avec un petit spectacle chantant.

L'équipe enseignante se concertera quant à la réalisation d'objets ou de pâtisserie à la vente.

Madame RABIER se renseigne quant à la disponibilité des salles Forestière ou Jeanne d'Arc pour cette date.

d) Projet jardin

Mme Rabier demande à Mr TARRON de la terre végétale pour mettre en place les plantations. Mr Tarron s'engage à mettre de la terre pour le mois de novembre.

e) Samedi 18 juin 2016 : fêtes des écoles

Une fête d'école commune avec l'école élémentaire sera organisée, en partenariat avec l'association Les Amis des Ecoles et les parents bénévoles.

6. Bilan de la coopérative scolaire 2014-2015.

La coopérative présente un solde créditeur 4301 euros. Madame RABIER rappelle que la coopérative scolaire permet de financer les transports des différentes sorties scolaires ainsi que les entrées (spectacle JMF et Cinématernelles par exemple).

7. Travaux et aménagement et entretien des locaux.

Madame RABIER remercie la mairie pour tous les travaux déjà réalisés dans l'école cet été. Elle évoque les nouveaux travaux à réaliser pour les vacances de Toussaint. (cf liste en annexe).

L'équipe enseignante demande à ce que les salles de classe soient câblées au réseau.

Messieurs TELLA et BIGOT, représentants des parents d'élèves, s'engagent à se renseigner pour nous fournir de nouveaux ordinateurs.

Pour la classe 4, certains parents se plaignent qu'il n'y a pas d'abri (un genre de marquise) au-dessus de la porte d'entrée. Madame RABIER précise que les parents peuvent patienter sous le préau en cas de précipitations.

A propos de l'installation d'une climatisation dans les classes 1 et 2, Mr TARRON plutôt la mise en place de store banne à l'extérieur ou d'un refroidisseur portatif.

8. Sécurité et exercice incendie.

A ce jour, aucun exercice incendie a été réalisé. Il aura lieu le mardi 3 novembre 2015.

9. Questions diverses.

Madame BRUIN demande les raisons pour lesquelles il n'y a plus de temps de sieste en moyenne section.

Madame RABIER répond que les enfants de 4 ans ont un temps de repos dans la classe mais n'ont plus de sieste comme en petite section.

Monsieur TELLA intervient sur le nombre de remplaçants depuis le 4 septembre. Cinq enseignantes différentes sont intervenues dans la classe de petite section de Madame RABIER. Pourquoi ?

Madame RABIER précise qu'il manque des enseignants dans le département et aussi des remplaçants. Les parents vont rédiger un courrier à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale pour faire état de ce problème.

Prochains conseils d'école maternelle :

Mardi 2 février 2016 à 18 h.

Mardi 21 juin 2016 à 18 h.

La séance est levée à 20h45.

Véronique RABIER,
Présidente

Aurélie MICHAUD,
Secrétaire de séance